



REVUE

OCTOBRE 2000

UN BULLETIN DE L'INSTITUT NORD-SUD

DANS CE NUMÉRO

Interventions 4 L'architecture financière 6 Les dettes allégées 8

RCD 2000 : Un défi du nouveau millénaire pour le Canada

de Rowena Beamish

A la fin de 1999, les Canadiens ont célébré la fin d'un siècle et d'un millénaire. Mais alors qu'on fêtait mille ans d'inventions et de progrès, le Canada et la communauté mondiale se trouvaient confrontés à des défis redoutables. Le tiers de la population planétaire – ou deux milliards d'êtres humains – vivaient sous des régimes répressifs, dans des pays qui respectaient peu les droits de la personne. Les 20 p. 100 de la population mondiale qui vivaient dans les pays aux revenus les plus élevés se taillaient 86 p. 100 de tout le PIB (produit intérieur brut). Plus de la moitié de l'humanité devait vivre avec moins de deux dollars par jour. Et des conflits régnaient dans une quarantaine de points chauds du globe, ayant chassé quelque 30 millions d'habitants de leurs foyers, et forcé près de 12 millions à se réfugier dans un autre pays.

Ces statistiques montrent que nous avons beaucoup de chemin à faire pour créer un monde où équité et sécurité ne sont pas seulement des principes directeurs mais des réalités.

Au cours de la dernière année, le Canada a accompli quelques pas dans la voie d'un monde plus juste. Comme l'indique le *Rapport canadien sur le développement 2000*, il s'est produit des changements

subtils dans notre politique étrangère qui ont reflété l'intérêt que le gouvernement canadien porte aux droits de la personne, à la réforme judiciaire, au commerce équitable, et à la pauvreté mondiale. Le *RCD 2000* montre comment les politiques du Canada en matière de commerce, de sécurité humaine et d'aide publique au développement se sont efforcées de faire passer les droits et le bien-être des personnes avant ceux des États.

Cette politique est on ne peut plus claire dans le domaine de la sécurité humaine. Mais si le Canada s'est montré un meneur sur des fronts comme l'interdiction des mines terrestres, et à l'intérieur du Conseil de sécurité de l'ONU, les actions qu'il a eues jusqu'ici lui ont relativement peu coûté. Pousser plus loin la politique en matière de sécurité humaine va impliquer des choix difficiles et la mise en jeu de fonds et de vies.

En matière de commerce, le Canada a fortement préconisé la plus grande inclusion des pays en développement dans le système commercial mondial, et il a défendu leur cause auprès de l'Organisation mondiale du commerce. Malgré cela, nous continuons d'imposer des barrières à des biens que ces pays peuvent produire, comme les vêtements et les produits agricoles.

Les initiatives d'allégement des dettes sont passées au premier plan des ordres du jour de l'aide en 1999, ce sous l'impulsion du travail de défense et de promotion de la coalition Jubilé 2000, entre autres. Mais comme le fait remarquer le *RCD 2000*, l'aide publique au développement en pourcentage du PNB (produit national brut) est en train de reculer tout autour du globe. La cible de 0,7 p. 100 que le Canada annonce depuis longtemps est très éloignée du niveau que notre APD enregistre à présent : 0,29 p. 100. Pour les critiques, c'est un signe de notre manque d'engagement réel envers la réduction de la pauvreté à travers le monde.



Un défi pour le Canada et les Nations Unies

«Nous avons dilapidé une bonne part de notre capital moral avec la réduction de notre aide et un rôle en général assez tiède sur la scène internationale», écrit M. Stephen Lewis, qui a été ambassadeur du Canada aux Nations Unies. Dans l'essai que l'INS l'a invité à rédiger pour le *RCD 2000*, M. Lewis expose les défauts tragiques dans

Le *RCD 2000* constitue la quatrième édition de la publication annuelle où l'Institut Nord-Sud enquête sur nos relations dynamiques avec le monde en développement. Outre l'essai de M. Lewis et l'examen de la politique étrangère que notre pays pratiquait en 1999, le rapport contient plus de 40 pages de statistiques et d'analyses qui font le point sur les mouvements de ressources, de produits, de services et de gens entre le Canada et le monde en développement.

Pour commander, voir à la page 14 .

la structure de l'ONU qui font passer les soucis politiques avant les besoins humanitaires. C'est on ne peut plus évident, dit-il, dans le cas des ravages du SIDA en Afrique. Les récentes promesses de nouveaux fonds qu'ont faites les organisations multilatérales sont trop faibles et trop tardives pour un continent ravagé par quinze années d'éclatement des économies, des structures sociales, des familles, et des collectivités.

Lewis met aussi les Nations Unies (et le système multilatéral en général) en garde contre le fait d'embrasser le secteur privé sans aucune critique. Subjuguée par les «joyaux de la couronne du monde des grosses sociétés», dit-il, l'ONU s'est lancée dans plusieurs partenariats avec le secteur privé, dont certains constituent, selon les mots de Lewis, une «entente stupide» qui augure mal pour les Nations Unies et les populations démunies.

Lewis exhorte également les États membres à prendre plus au sérieux les nominations et les politiques à l'ONU. Il est temps, selon lui, de se débarrasser des directions abominables qu'on a tolérées durant tant d'années au sein de la famille des Nations Unies, et de viser des normes élevées dans les domaines du contrôle, de la surveillance et de la participation. ■

REVUE

Édition : **Michelle Hibler, Rowena Beamish**

Production : **Suzanne Brazeau**

ISSN : 1188-4347

Poste-publication entente 1553577

Le bulletin *Revue* est publié par l'Institut Nord-Sud. On peut l'obtenir gratuitement en en faisant la demande à l'Institut. On peut aussi le consulter électroniquement à l'adresse <http://www.nsi-ins.ca>. Il est permis de reproduire des extraits des articles, à condition d'en mentionner la source et d'adresser à l'Institut un exemplaire du document dans lequel ils paraissent.

Organisme à but non lucratif, fondé en 1976, l'Institut Nord-Sud mène des recherches sur les relations du Canada avec les pays en développement. L'INS est enregistré comme oeuvre de charité auprès de Revenu Canada (N° 11924 7807).

«Il n'est pas trop tard»

de Stephen Lewis



Ce texte est un extrait de l'essai intitulé « Les défis pour le Canada et les Nations Unies : Le SIDA, les conflits, la pauvreté », publié dans le Rapport canadien sur le développement 2000.

Il me semble que le défi qui doit absorber les Nations Unies — et cela comprend États membres et Secrétariat — n'est pas, comme on le croit communément, le maintien de la paix et les conflits. Le grand défi pour les Nations Unies, c'est de vaincre la pauvreté et d'introduire un degré d'égalité radicalement différent dans l'ordre du jour de cette planète qui souffre. Le Secrétaire général a inauguré ce processus avec son Rapport du millénaire, plein d'imagination.

Mais, par elle-même, sa proposition ne réussira jamais. Elle requiert des protagonistes, des militants, et des champions courageux et éloquents. Et l'un de ces champions doit être le Canada.

Je me sens parfois comme un romantique sentimental quand je fais valoir que le Canada est spécial. Mais, comme le monde entier le sait, nous appartenons au Commonwealth, à la Francophonie et au Groupe des Sept (G-7). Le fait est que nous sommes le seul et unique pays à faire partie des trois. Nous avons l'héritage du maintien de la paix et nous sommes une moyenne puissance « angélique ». Curieusement, le fait que nous participions activement à l'OTAN ne semble pas être retenu contre nous.

Il fut un temps où, avec tous ces attributs, plus une politique étrangère éclairée, nous étions *primus inter pares* aux yeux du monde en développement. Nous avons dilapidé une bonne part de notre capital moral avec la réduction de notre aide et un rôle en général assez tiède sur la scène internationale. Nous sommes fiers de nous pour le traité sur les mines terrestres, pour notre critique du commerce des petites armes à feu et des armements légers, pour le travail créatif dans le commerce des diamants, si bien conduit par Robert Fowler, notre ambassadeur aux Nations Unies, et pour notre ordre du jour sur la sécurité humaine devant le Conseil de sécurité. Mais il manque quelque chose : toutes ces initiatives sont trop faciles. Elles nécessitent fort peu d'argent (une chose qui ne passe pas inaperçue), et il manque la défense passionnée du Sud.

Ce que le Canada devrait faire, par l'entremise de l'ACDI et du ministère des Affaires étrangères, c'est concevoir une poignée d'interventions — immunisation des populations, orphelins du SIDA, éradication de la polio, éducation des filles, santé génésique, travail des enfants — qui, comme dans le cas de notre promotion de la vitamine A, vont épargner ou sauver un nombre énorme de vies. Nous devrions poursuivre tout cela avec un zèle tenace. Notre voix devrait être celle qui parle pour le monde en développement, en s'en prenant à la Banque mondiale quand elle sort du droit chemin, en attaquant violemment le FMI quand il dépasse les bornes, en pressant nos partenaires de se mobiliser autour du fardeau écrasant de la dette, en stimulant les Nations Unies quand leur entrain faiblit. Le Canada devrait se faire le messenger non conformiste d'un nouvel ordre mondial qui voit la justice dans la dissidence, l'équité dans les droits de la personne, et le progrès économique dans le développement sans conditions. Nous devrions railler nos anciens alliés et piquer leur contentement mesquin. Nous devrions nous faire l'ami le plus précieux de toute la constellation des nations en développement.

Il n'est pas trop tard. Nous avons encore notre réputation pour entamer notre action. ■

Des interventions humanitaires justes et durables

de Jean Daudelin

Le 21 avril 1994, alors que le génocide battait son plein au Rwanda, le général Roméo Dallaire, commandant la force de l'ONU, déclarait qu'il pouvait stopper le massacre si on lui donnait 5 000 hommes. La réponse du Conseil de sécurité, le même jour, a été de ramener son contingent de 2 548 à 270 hommes. Dallaire et ses militaires se voyaient donc condamnés à la plus complète impuissance : 800 000 hommes, femmes et enfants furent tués en trois mois.

Devant des tragédies semblables, une opinion grandissante estime qu'il y a des cas où la communauté internationale a le devoir d'intervenir par la force afin de stopper les violations massives de droits de la personne *pendant qu'elles se produisent*. Revenir inspecter les charniers après coup est un comble. Pire, l'irresponsabilité internationale procure un écran derrière lequel des représailles peuvent s'exercer plus discrètement.

Un régime d'intervention

Les interventions militaires justifiées par les considérations humanitaires se sont multipliées les dernières années, mais l'expérience n'a guère été concluante : des interventions se voulant de courte durée se sont transformées en retraites précipitées, laissant les pays (dans le meilleur des cas) au bord du chaos, ou se sont prolongées malgré des mandats peu clairs, un malaise croissant, des coûts grimant rapidement, et une durabilité douteuse. Le moment venu, autrement dit, le rêve d'un interventionnisme animé par des mobiles humanitaires semble s'estomper.

Mais des tragédies humanitaires et des violations massives des droits de la personne vont se répéter, et l'apathie n'est pas

une option. Un certain nombre de voix, dont le gouvernement du Canada, ont préconisé d'institutionnaliser un régime d'intervention humanitaire. Le régime envisagé est centré sur le Conseil de sécurité et les pays riches développés, comme dans le cas des récentes interventions.

Je soutiens que la discussion en train de se dérouler dans les cercles de la politique et de la recherche fondamentale s'enferme dans un carcan, en partant de trois hypothèses :

1 *Les interventions humanitaires risquent d'impliquer de gros investissements de ressources et de gens, sur de longues périodes.* N'étant envisagées qu'en cas de violations massives des droits de la personne, ou qu'en l'absence totale d'une structure gouvernante, les interventions vont réclamer un grand nombre de militaires et d'administrateurs, ainsi que beaucoup d'argent. Et pour pouvoir remplir convenablement leurs fonctions, ces missions vont généralement durer non pas des années mais des dizaines d'années, que ce soit en Afrique, dans les Balkans ou au Timor oriental.

2 *Le choix de l'intervention et son sort dépendent d'une poignée de pays riches du Nord.* Le consensus grandissant est que les ressources nécessaires à ces missions humanitaires ont peu de chances d'être disponibles, et que seules quelques situations les exigeant légitimement vont attirer des interventions. Le problème du «tri» se trouve compliqué par le rôle absolument prépondérant que les pays les plus riches et les plus puissants, tous du Nord, jouent dans les interventions du moment, concentrées dans le Sud.

3 | *Le mieux, c'est que l'intervention soit exécutée par des parties neutres. On suppose qu'on ne peut compter sur les parties intéressées. Le système de maintien de la paix de l'ONU est l'incarnation bureaucratique de cette idée : il combine des contingents de gens provenant des coins les plus divers et les plus lointains, et préfère les forces internationales aux multinationales et, à plus forte raison, aux nationales. Mais on imagine difficilement un grand soutien pour un régime qui implique des dépenses importantes et d'éventuelles pertes de vies sans quelque intérêt à la clé.*

Ces hypothèses ont d'importantes conséquences pour les façons de concevoir les interventions humanitaires. L'Ouest, de son côté, ne semble pas particulièrement tenir aux interventions; et il est incapable de les maintenir dans les meilleures des conditions politiques, c'est-à-dire quand elles ont lieu «au coeur de l'Europe» et sont massivement couvertes par la télévision et la presse écrite. Même avec le degré d'engagement actuel de l'Ouest, continuer à compter sur les États-Unis et sur l'Europe vient nuire aux chances d'un régime interventionniste, car il serait inévitablement lié à leurs intérêts, à leurs valeurs, et à leurs élans humanitaires fouettés par les médias.

La marginalisation du Sud dans la discussion suscite déjà de vives contestations de la légitimité de ces interventions. Si l'Ouest a la responsabilité du «tri», le régime qui en résultera s'exposera inévitablement (et à juste titre) à des accusations d'incohérence, de parti pris et d'iniquité, qui compromettront sa viabilité politique. C'est ainsi que l'investissement massif de l'Ouest dans les Balkans, mais son refus

d'avoir une action importante au Rwanda et maintenant au Soudan, lui ont valu des accusations d'être incohérent dans l'application des normes humanitaires officielles et universelles. Par ailleurs, les engagements actuels dans l'Europe du Sud-Est se révèlent de plus en plus difficiles à maintenir et viennent gravement réduire, en outre, les ressources disponibles pour le financement d'autres interventions.

Alors quoi?

De toute évidence, l'inaction devant de futurs Rwandas ne saurait être une option, et intervenir sans les moyens requis ne revient pas à beaucoup plus que de la rhétorique. Mais d'après l'attitude qu'ont les élites et les électors de l'Ouest face aux interventions, et celle qu'ont les élites du Sud devant les «défis» à leur souveraineté nationale, un interventionnisme plus juste est voué à l'échec, du moins pour quelques décennies; ou bien alors, il doit être conçu et exécuté différemment.

Afin de découvrir des options plus justes et plus durables, l'INS a récemment lancé un projet de recherche qui va évaluer le régime actuel, creuser le rôle des moyennes puissances et institutions régionales importantes du Sud, et cerner des alternatives. Le projet vise à explorer les conditions dans lesquelles on pourrait instaurer un régime d'interventions juste et durable, qui serait guidé par les principes acceptés et par les préoccupations du Nord et du Sud, et qui aurait les moyens de maintenir les interventions aussi longtemps qu'elles s'imposent. ■

Afin d'en savoir plus sur ce projet communiquer avec Jean Daudelin, chercheur principal, à jdaudelin@nsi-ins.ca

Les conflits – quelques chiffres

- À la fin de 1999, 40 conflits régnaient sur les territoires de 36 pays.
- Quarante pour cent des guerres actuelles se déroulent en Afrique.
- En 1999, l'ONU a déployé 21 missions d'observation et de maintien de la paix.
- Sept guerres importantes durant les années 1990 (sans compter celle au Kosovo) ont coûté 199 milliards \$ US à la communauté internationale.

Source: Armed Conflict Report 2000, de Project Ploughshares à www.ploughshares.ca

Une nouvelle «architecture financière» : Pourquoi et comment?

L'instabilité économique qui s'est manifestée après les crises financières qui ont éclaté en Asie à la fin de 1997 et au début de 1998 est venue ébranler les marchés monétaires du monde entier. Prenant conscience des dimensions mondiales des dérèglements, les dirigeants des puissances industrielles du G-7 et d'autres ont appelé à une nouvelle «architecture financière» pour surveiller le fonctionnement de l'économie mondiale. Les critiques de la mondialisation ont mêlé leurs voix au chœur pour réformer les institutions financières internationales (IFI), en visant particulièrement la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

En 1997, l'Institut Nord-Sud a entrepris d'examiner le rôle des États et des marchés dans le développement et, en particulier, de creuser le rôle des IFI. Cet automne, l'INS publie un sommaire des recherches qu'ont effectuées Roy Culpeper, président de l'Institut, et Devesh Kapur, de l'université Harvard (Réformer le système financier mondial : Pourquoi? comment? et quand? Voir les instructions à la page 14 pour commander cet ouvrage). On trouvera ci-dessous des constats tirés de leurs analyses.

Le Groupe des Vingt

Durant les crises des deux dernières années, les ministres des Finances et les gouverneurs des Banques centrales du Groupe des Sept ont finalement réalisé l'urgence de faire quelque chose pour réformer «l'architecture financière». Le G-7 a créé un Forum sur la stabilité financière (FSF) et constitué, en décembre 1999, un nouveau Groupe des Vingt (G-20) présidé par le ministre des Finances canadien, Paul Martin. À en juger par la portée des «réformes» envisagées, ces initiatives n'iront pas très loin pour s'attaquer aux sources fondamentales de l'instabilité financière.

Laissez-moi vous dire ce qui va et ne va pas avec ces initiatives. Les membres du G-7 ont manifestement tenté d'associer d'autres pays du monde à leurs délibérations. On en a la preuve la plus évidente dans la formation du G-20, qui comprend (outre les Sept) l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, la Chine, la Corée du Sud, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, la Russie et la Turquie.

Côté négatif : On est obligé de se demander si les pays du G-7 sont vraiment prêts à

céder un pouvoir quelconque. Pourquoi, par exemple, ont-ils créé deux nouvelles instances (le FSF et le G-20) au lieu d'une? En fait, pourquoi le G-7 n'a-t-il pas décidé de se dissoudre et de faire place au G-20? On a fortement l'impression qu'il souhaite garder le contrôle de l'ordre du jour tout en essayant de coopter sélectivement d'autres pays.

Les nouvelles instances ont toutes deux un ordre du jour fort étroit, technocratique. Le G-20 a décidé de se concentrer sur la transparence et les normes dans les politiques du secteur financier des pays en développement et des marchés émergents. Le FSF s'est penché sur les fonds hautement spéculatifs (hedge funds), sur l'instabilité des marchés de capitaux, et sur les centres bancaires extraterritoriaux.

Que manque-t-il dans cet ordre du jour? Primo, il se concentre sur les victimes des crises (dont on cherche à atténuer la vulnérabilité) plutôt que sur leurs causes, ou leurs auteurs. De façon à corriger le déséquilibre, nous devons contempler des mesures qui influent autant, sinon plus, sur le comportement et la transparence des pays industriels et des investisseurs privés

que des pays en développement. Secundo, si nous voulons vraiment réformer l'administration des affaires financières mondiales, il faudrait que les politiques de chaque pays puissent être scrutées et modifiées dans l'intérêt de toute la communauté mondiale.

Ce que peut faire le Canada

Le Canada peut jouer un rôle important dans la réforme de l'administration mondiale. Nous avons déjà adopté une position de meneur dans le dossier des moratoires, malgré l'opposition d'autres

membres du G-7 et du secteur privé. Les pays en développement plus petits et plus démunis ont besoin d'une plus grande voix dans les plus hautes instances internationales, et ils ont besoin de champions chez les nations développées pour promouvoir leur cause. Le G-20 marque un début, que le Canada peut utiliser comme base pour aider à faire en sorte que la «gouvernance» mondiale inclue davantage de nations et que la mondialisation devienne un processus plus équitable.

—Roy Culpeper

Réformer le FMI : Les questions clés

Les années 1990 ont soulevé toute une série de questions qui méritaient une plus grande attention, dont l'aggravation du «déficit démocratique» dans les institutions administrant les affaires financières mondiales, et la nécessité de réformer le Fonds monétaire international (FMI).

Les pays du G-7 (Groupe des Sept) et le reste de l'Union européenne ne forment, collectivement, que 14 p. 100 de la population mondiale. Pourtant, ces pays détiennent 56 p. 100 des voix au conseil d'administration du FMI. Le «déficit démocratique» qui existe dans ce genre d'institution mondiale clé est un problème qui a été soulevé par divers acteurs étatiques et autres. Un processus décisionnel plus démocratique mènerait sans doute à une plus grande légitimité et une plus grande responsabilité.

Parmi les récentes tentatives pour construire un plus large dialogue mondial, il y a eu l'initiative que les États-Unis ont lancée en 1997-1998 afin de mettre sur pied un Groupe de Vingt-Deux «économies importantes d'un point de vue systémique», et le plus récent Groupe des Vingt qui a été constitué en 1999, sur l'ordre du G-7. Même si le G-20 représente une amélioration par rapport aux autres groupements, les pays les plus démunis continuent à ne pas y avoir de voix.

De surcroît, les règles de la finance mondiale sont en train de changer, et elles sont de plus en plus fixées non par les institutions financières internationales ou les groupes intergouvernementaux comme le G-7 ou le G-20, mais par des acteurs privés agissant collectivement ou des groupements d'organismes réglementaires nationaux. La représentation des pays plus pauvres dans ces organes institutionnels est soit inexistante, soit bien moindre que dans les organisations de Bretton Woods.

Réformer le Fonds monétaire

Les leçons des crises financières des années 1990 indiquent le besoin de réformer le Fonds monétaire. Au cours des deux dernières décennies, le FMI a élargi et approfondi son intervention dans les affaires des pays emprunteurs, tout en se montrant toujours plus réservé sur les questions systémiques et mondiales. Le changement critique qui attend le Fonds, c'est inverser cette tendance, et affronter plus solidement et vigoureusement les problèmes systémiques tout en jouant un rôle moins envahissant dans les pays emprunteurs. Un tel changement atténuerait le danger moral grandissant existant pour les grands actionnaires du FMI et pour son personnel. ■

—Devesh Kapur

Le processus d'allégement des dettes

Une étude que l'Institut Nord-Sud a effectuée sur les dettes des pays les plus démunis a conclu que leur allégement par le biais de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) ne saurait être qu'une solution partielle aux problèmes d'endettement des pays pauvres. Et bien que l'initiative puisse apporter un soulagement dont ces pays ont grandement besoin, elle risque de procurer un simple répit entre deux crises si elle ne s'accompagne pas d'autres mesures comme un commerce plus libre.

L'Initiative en faveur des PPTE a été introduite en 1996 par la Banque mondiale et le FMI. On a ensuite adopté, en novembre 1999, une «initiative renforcée» en faveur des PPTE qui allait offrir des allègements de dettes plus généreux, et plus rapides. Toutefois, elle a mis comme condition l'engagement explicite d'affecter les économies à la réduction de la pauvreté par le biais d'une stratégie approuvée.

L'«initiative PPTE renforcée» n'a pas exactement produit des résultats éblouissants la première année. Sur les 36 pays ou plus pouvant être admissibles, 10 seulement ont reçu des engagements à l'allégement de leurs dettes dans le cadre de l'initiative; le financement disponible pour celle-ci demeure insuffisant et incertain; et toutes les institutions susceptibles de participer n'ont pas accepté de le faire. Qui plus est, les questions de suffisance, d'efficacité et d'efficience procédurale qui avaient affligé la version antérieure de l'initiative n'ont pas été enterrées. Le fait que l'«initiative PPTE renforcée» insiste sur un lien explicite entre l'allégement des dettes et la réduction de la pauvreté a aussi ajouté de nouvelles dimensions procédurales et éthiques, contre lesquelles se sont largement élevés la société civile et les gouvernements donateurs. Malgré tout, cette initiative reste de loin la plus vaste tentative jamais faite.

Certaines des expériences

Pour découvrir certaines des leçons à tirer des initiatives en matière d'allègements de dettes jusqu'à ce jour, l'INS a entrepris en 1999 une étude de cinq pays débiteurs à divers stades du processus : la Bolivie, l'Éthiopie, le Mali, le Nicaragua et l'Ouganda. Tous se situent au bas de l'échelle des revenus et ont des défis urgents à relever dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Leurs cas, sans pouvoir être généralisés, aident à illustrer la gamme des expériences qu'on risque de faire dans le processus d'allégement des dettes, et certains des résultats probables.

Les pays considérés recevaient différents montants d'allégement de dettes en vertu de l'initiative PPTE : 1 302 millions \$ US pour la Bolivie, 2 507 millions \$ US pour le Nicaragua, et 1 003 millions \$ US pour l'Ouganda. Mais comme le signalent les chercheurs, la remise de prêts compromis et d'autres créances non productives ne génère pas davantage de fonds qu'on peut affecter à la satisfaction d'autres besoins, car le service des prêts n'était pas assuré de toutes les façons.

Par exemple, la réduction des dettes boliviennes, de 1 302 millions \$ US en valeur nette actuelle, représente une réduction d'environ 30 p. 100 dans les dettes du pays, après l'allégement traditionnel des dettes. Mais si la Bolivie a assuré le service de toutes ses dettes multilatérales dans le passé, elle n'a pas assuré celui de toutes ses dettes bilatérales et commerciales : elle a retenu en moyenne 17,1 p. 100 (ou 57,8 millions \$ US) du service dû entre 1990 et 1997. Passer au plein service des dettes – une condition implicite de l'allégement – signifierait sacrifier ce flux au profit du flux moyen plus élevé découlant de l'allégement. La différence représente 47,6 millions \$ US, équivalant à 2,1 p. 100 de toutes les dépenses du gouvernement bolivien en 1998, et à 3,7 p. 100 de ses dépenses sociales.

**SUR LES 36
PAYS OU PLUS
POUVANT ÊTRE
ADMISSIBLES,
10 SEULEMENT
ONT REÇU DES
ENGAGEMENTS A
L'ALLÈGEMENT
DE LEURS DETTES**

De même, au Nicaragua, l'addition aux flux retenus de l'allégement des dettes en vertu de l'initiative PPTe produirait 72,9 millions \$ US, qui ajouteraient un modeste 11,2 p. 100 aux dépenses du gouvernement et 30,5 p. 100 à ses dépenses sociales. Pour l'Ouganda, l'effet budgétaire serait de 22 millions \$ US, équivalant à 2,2 et 7,5 p. 100 des dépenses totales et sociales du gouvernement en 1998-1999. Et comme le font remarquer les chercheurs, le montant sera considérablement plus élevé dans les premières années de l'allégement des dettes, et chutera rapidement après.

Avantages et inconvénients

Si l'initiative PPTe va moins contribuer à l'accroissement de l'espace budgétaire que les chiffres l'indiquent à première vue, elle va quand même réduire considérablement les obligations du service de la dette, surtout les tout premières années. Dans le cas de la Bolivie et de l'Ouganda – les pays de l'étude pour lesquels on dispose d'estimations sur les flux du service de la dette – la réduction moyenne dans les flux prévus de 2001 à 2005 est de 42 p. 100. Ce pourcentage devrait tomber à 14,9 p. 100 de 2011 à 2015. En fait, après une grosse baisse en 2001, les paiements du service de la dette sont censés augmenter au taux moyen de 10,7 p. 100 jusqu'en 2015 et après. La production et les exportations devront toutes deux croître rapidement dans ces pays pour leur éviter de revenir à des niveaux d'endettement insoutenables.

La concentration sur la réduction de la pauvreté qu'exige le processus d'allégement des dettes des PPTe a eu des effets appréciés sur les pays étudiés et a conduit à des programmes de réduction de la pauvreté plus précis, mieux énoncés et plus ambitieux, déployés plus rapidement qu'autrement. Les budgets des programmes sociaux ont aussi de bonnes chances de dépasser leurs niveaux d'aujourd'hui et d'hier. Mais, disent les chercheurs, parce que les programmes reposent sur les besoins plutôt que sur les fonds disponibles le financement ne sera peut-être pas suffisant pour exécuter pleinement ces programmes.

Des enquêtes menées au cours de l'étude ont montré que les résidents de ces pays sont conscients des limitations que l'allégement des dettes présente aux fins de la croissance économique à long terme et de la réduction de la pauvreté. Beaucoup ont en fait indiqué que la plus grande accessibilité des marchés des pays industrialisés à leurs produits offrirait de grosses possibilités pour la réduction de la pauvreté et la stimulation de la croissance. ■

Cet article est extrait d'un rapport du projet sur «la dette des pays les plus démunis», que l'INS va publier plus tard en 2000 et afficher son site Web. Pour des précisions sur ce projet, communiquer avec John Serieux, chercheur principal, à jserieux@nsi-ins.ca.

Les dettes allégées : rhétorique et réalité

Il est facile d'annuler des dettes qui ne sont pas remboursées. Le problème, c'est que la «remise» de dettes impayées et impayables peut faire bien paraître le créancier et sembler apporter un gros soulagement au débiteur, mais ne change pas grand-chose en réalité. Prenons le cas du Nicaragua, un pays en développement démuné qui doit environ 500 millions \$ US par an pour le service de ses dettes (intérêts plus principal), mais en paie un peu moins de 50 p. 100, ou disons 245 millions \$. La remise de ces dettes a réduit de 330 millions \$ le total payable annuellement, en le ramenant de 500 à 170 millions \$.

En réalité, le gain net pour le Nicaragua est loin d'atteindre 330 millions \$. L'allégement réel de sa dette ne représente que 75 millions \$ par an : la différence entre le montant payé avant (245 millions \$) et celui à verser maintenant (170 millions \$).

—Roy Culpeper

Des priorités pour le prochain budget

de Roy Culpeper

Maintenant que le gouvernement fédéral génère d'importants excédents budgétaires, nous avons un luxe dont nous pouvons seulement rêver il y a deux ou trois ans : accroître les dépenses consacrées à nos objectifs nationaux cruciaux. Mais je me rends compte des difficultés auxquelles se heurtent les parlementaires et le Cabinet pour décider de l'affectation des fonds quand le total disponible, après les excédents et le reste, est limité.

Nous avons assez entendu parler récemment des défis de la mondialisation. Ces défis, on ne peut pas les relever simplement en s'assurant que le Canada demeure un grand acteur dans la nouvelle économie, en procurant à tous les Canadiens des chances de réussite égales, ou en créant pour eux le meilleur milieu économique et social – malgré toute l'importance qu'ont ces différents objectifs. Car si nous négligeons, comme nation, les plus gros défis que posent la pauvreté mondiale, la fréquence des conflits, et les questions comme le changement climatique, les plus beaux efforts que nous ferons pour promouvoir les intérêts du Canada et des Canadiens ne serviront pas à grand-chose.

Ces plus gros défis mondiaux exigent que, dans les objectifs de nos politiques, nous fassions attention aux questions comme la pauvreté à travers le monde, l'instabilité du système financier, les conflits régionaux, le développement durable, et les changements du climat. De fait, si on ne prête pas une attention convenable à ces dossiers, on va simplement restreindre les possibilités existant pour le Canada et les Canadiens à celles s'offrant dans une «forteresse Amérique du Nord» ou dans les 20 p. 100 du monde que forment les pays riches de

l'OCDE. Pendant ce temps, une bonne partie du globe pourrait devenir de plus en plus ravagée par des conflits, enlisée dans la pauvreté, et touchée par des catastrophes climatiques. Le Canada n'aurait aucun moyen de se protéger des retombées. La récente propagation du virus du Nil occidental à l'Amérique du Nord montre de façon particulièrement frappante que ces problèmes planétaires ne connaissent pas de frontières.



Roy Culpeper

Naturellement, le Canada peut difficilement résoudre par lui-même un de ces redoutables problèmes. Notre responsabilité est plutôt de travailler avec d'autres nations pour nous assurer que le monde produise collectivement un minimum de «biens publics mondiaux» tels que les soins de santé publics, et mette le climat à l'abri de changements catastrophiques. Je puis vous certifier qu'un commerce libéralisé et des marchés non entravés vont peu contribuer à ces objectifs par eux-mêmes. Il faut plutôt que des gouvernements et des autorités publiques tournés vers l'avenir assument la direction.

La plupart de ces défis se posent aussi au niveau national, mais il faut que les gouvernements nationaux planifient également une action au niveau mondial. Nous allons par exemple vivement recommander que le gouvernement canadien, au moment de considérer les exigences de notre secteur santé dans le prochain budget, incorpore les besoins mondiaux dans ses plans de dépenses. Il incombe certainement au gouvernement fédéral, agissant au nom de tous les Canadiens de toutes nos provinces et territoires, d'affecter une portion des

CES PLUS GROS DÉFIS MONDIAUX EXIGENT QUE, DANS LES OBJECTIFS DE NOS POLITIQUES, NOUS FASSIONS ATTENTION AUX QUESTIONS COMME LA PAUVRETÉ A TRAVERS LE MONDE, L'INSTABILITÉ DU SYSTÈME FINANCIER, LES CONFLITS RÉGIONAUX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET LES CHANGEMENTS DU CLIMAT.

ressources de notre secteur santé à la poursuite des objectifs internationaux, par l'entremise de l'ACDI, de l'OMS, de l'UNICEF, et d'autres organismes semblables.

Certains de ces objectifs internationaux peuvent se réaliser par le biais de notre programme d'APD (aide publique au développement). Le gouvernement actuel demeure officiellement partisan de hausser le rapport APD/PNB au niveau de la cible onusienne de 0,7 p. 100. Par ses réductions des dépenses au cours de la dernière décennie, le Canada s'est tellement éloigné de cette cible (notre niveau se situe aujourd'hui autour de 0,28 p. 100) qu'il devrait pratiquer des augmentations annuelles spectaculaires sur plus d'une décennie pour pouvoir l'atteindre. Au lieu de cela, pour signifier notre volonté de progresser à nouveau vers la cible, l'Institut Nord-Sud a préconisé que nous portions le rapport à 0,35 p. 100 dans les cinq prochaines années. Ceci nécessiterait des augmentations d'entre 250 et 300 millions \$ par an dans les dépenses. Après quoi, nous pourrions aspirer de nouveau à atteindre 0,7 p. 100.

Mais le programme d'aide n'est pas le seul instrument à notre disposition. Les politiques commerciales sont capitales, par exemple, pour étayer le potentiel de croissance des pays en développement. Le Canada doit ouvrir bien davantage ses marchés à ces pays, surtout aux plus démunis. Nous applaudissons les mesures que le gouvernement a annoncées récemment pour laisser entrer en franchise toute une gamme de produits; cependant, nous croyons comprendre que la liste exclut la quasi-totalité des textiles et des vêtements, les secteurs présentant les plus grandes possibilités pour un commerce qui favorise la croissance. Nous avons calculé, à l'INS, que le Canada renoncerait seulement à quelque 27 millions \$ par an en recettes douanières s'il laissait entrer en franchise tous les produits des pays les moins développés comme le Bangladesh.

Les conflits et les crises humanitaires (comme en Bosnie et au Kosovo) sont d'autres domaines où nous sommes en train d'étirer nos ressources limitées pour financer en même temps la «défense nationale» et l'APD. Nous espérons que le Canada va continuer à déployer ses forces armées et à participer au maintien de la paix et au rétablissement du pouvoir civil dans les États qui ont échoué. Mais notre pays devrait reconnaître les énormes dépenses liées à ces interventions (qui s'étendent souvent sur de longues périodes) et allouer les ressources nécessaires à leur financement, au lieu de piller un programme d'aide déjà décimé, dont les objectifs diffèrent. Que le Canada continue de participer aux interventions humanitaires sur une base bilatérale, ou qu'il participe aux initiatives multilatérales débattues aujourd'hui à l'ONU, nous devons allouer davantage de ressources pour faire convenablement notre part.

Enfin, les défis du nouvel «environnement» mondial nous obligent à faire d'autres efforts et des sacrifices, qui vont bien plus loin que les choix et les affectations budgétaires. L'intervention humanitaire constitue un bon exemple. Les vies du personnel canadien vont être de plus en plus mises en jeu dans des pays où la violence et l'anarchie sont le lot quotidien. Et nous ne pouvons plus séparer affaires et sécurité humaine. Si d'autres nations se lancent dans des pratiques odieuses, et violent des droits fondamentaux reconnus par l'ONU et ses institutions, le Gouvernement du Canada a le devoir de demander aux entrepreneurs canadiens de ne pas faire des affaires avec elles. Les compagnies qui passent outre devraient se voir refuser le financement gouvernemental et les autres privilèges dont bénéficient nos sociétés qui exercent des activités à l'étranger. ■

Article adapté d'un mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, le 28 août 2000.

NOTRE
RESPONSABILITÉ
EST PLUTÔT DE
TRAVAILLER AVEC
D'AUTRES NATIONS
POUR NOUS
ASSURER QUE LE
MONDE PRODUISE
COLLECTIVEMENT
UN MINIMUM DE
«BIENS PUBLICS
MONDIAUX» TELS
QUE LES SOINS DE
SANTÉ PUBLICS



À L'INTÉRIEUR DE IAS

personnel et conseil

Nouveaux membres du personnel

L'Institut Nord-Sud a récemment accueilli trois nouveaux membres dans son personnel de recherche :

Cathy Blacklock, chercheure principale (Égalité des sexes). Avant son entrée à l'INS, Cathy Blacklock a été professeur adjoint au collège Huron de l'University of Western Ontario, et elle a donné des cours aux universités Brock et Trent. Mme Blacklock a aussi mené des recherches poussées et produit de nombreux écrits sur les organisations politiques féminines, la démocratisation, les droits de la personne, et la citoyenneté.

Chantal Blouin, chercheure (Commerce et Développement). Chantal Blouin était tout récemment la boursière-chercheuse MCI-Worldcom, auprès du Congressional Fellowship Program de l'American Political Science Association, à Washington. Elle est en train d'achever son PhD en sciences politiques à l'Université de Toronto. Ses recherches et ses écrits publiés se sont concentrés sur l'accord sur les services de télécommunication de l'OMC et sur les questions relatives au commerce électronique et à la politique commerciale.

Rudy Robinson, chercheur principal (Coopération pour le développement). Rudy Robinson a été conseiller économique auprès du Fonds de développement de l'Union européenne, relevant du Programme de coopération pour le développement Union européenne-Caraïbes, au ministère des Finances du Commonwealth de la Dominique. Il a aussi occupé des postes de cadre supérieur au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à la Barbade, et à l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) à la Jamaïque. M. Robinson a aussi enseigné

l'économie dans des universités des Caraïbes et des États-Unis.

En outre, **Lee Seymour** nous arrive du ministère de la Défense nationale pour effectuer un stage de dix mois à l'Institut. Il va travailler avec notre chercheur principal Jean Daudelin sur les questions d'intervention humanitaire. Lee a récemment terminé une maîtrise sur l'économie politique des guerres civiles en Afrique, à l'université Dalhousie.

Départs

Nous avons le regret d'annoncer le départ d'Anne Chevalier (notre coordonnatrice à la production des publications) après 17 années à l'INS; de Michelle Hibler, directrice des communications; de Alison Van Rooy, chercheure principale (Société civile et bon gouvernement); ainsi que de Jonathan Wade, notre chargé de la commercialisation et de l'expansion. Nous leur souhaitons bonne chance dans les nouveaux défis qu'ils vont relever.

Au conseil d'administration

John Loxley, professeur au Département d'économie de l'Université du Manitoba (Winnipeg), a été élu Président du Conseil d'administration de l'INS le 17 mai 2000. Membre du Conseil de l'INS depuis 1996, Loxley est un spécialiste en développement économique, en finance internationale et en développement économique communautaire. Il enseigne à l'Université du Manitoba depuis 1978 et a été chef du Département d'économie de 1985 à 1998.

Au cours des élections au sein du Conseil, John McCallum, vice-président senior et économiste en chef à la Banque Royale du Canada, a été élu vice-président. ■

À L'INTÉRIEUR DE INS

les projets amorcés

Projets en cours

En plus des travaux rapportés ailleurs dans cette *Revue*, l'Institut a mis en route plusieurs nouveaux projets au cours des derniers mois. Ces projets ont pour titres ou sujets :

- *Atelier sur les droits fondamentaux du travail et l'élimination de la pauvreté* : Les stratégies internationales et le rôle de l'ACDI. L'Institut Nord-Sud, l'ACDI et le Labour International Development Committee sont en train d'organiser un atelier d'une journée, en décembre 2000, sur les liens entre les normes fondamentales du travail et l'élimination de la pauvreté. Des exposés de fond seront accessibles sur notre site Web. Contacter Heather Gibb à hgibb@nsi-ins.ca
- *La société civile dans la finance mondiale*. Dans le cadre d'un plus large projet sur le rôle des organisations de la société civile au sein des processus et des institutions de la finance mondiale, notre chercheure Alison Van Rooy est en train d'écrire un chapitre sur l'avenir du militantisme que mène la société civile autour des institutions financières internationales. Consulter avanrooy@nsi-ins.ca
- *Vers un régime d'interventions humanitaires juste et durable* : Le Nord, le Sud et le nouvel humanitarisme. Lire l'article page 4. Contact : Jean Daudelin à jdaudelin@nsi-ins.ca
- *La dollarisation dans l'hémisphère occidental* : Perspectives critiques. L'INS et le Centre canadien de recherche en politiques de rechange organisent les 3 et 4 octobre, à Ottawa, une conférence qui réunira des analystes en politique de l'Amérique latine, des États-Unis, du Canada et d'ailleurs pour traiter des défis et des pièges que pose la dollarisation officielle ou «rampante». Un rapport sortira au début de 2001. Communiquer avec Roy Culpeper à rculpeper@nsi-ins.ca
- *La mondialisation et les droits des travailleurs migrants : Le Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Canada et les meilleures pratiques*. L'INS va réaliser les premières étude et évaluation globales jamais effectuées du Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Canada, et formuler des recommandations afin d'améliorer les services offerts tant aux employeurs qu'aux travailleurs migrants. Contact : Rudy Robinson à rrobinson@nsi-ins.ca ■

Autres nouveautés accessibles en format PDF sur notre site Web :

- *Revue/Review* : Le bulletin de l'INS est disponible sur notre site Web. Veuillez s.v.p. nous indiquer si vous voulez recevoir *Revue* sous forme électronique en vous abonnant à notre Listserv (voir ci-dessous). Et veuillez nous informer si vous ne voulez plus le recevoir par poste en contactant Dina Shadid à dshadid@nsi-ins.ca.
- *Systemic Reform at a Standstill : A Flock of «Gs» in Search of Global Financial Stability* de Roy Culpeper
- *Reducing the Debt of the Poorest : Challenges and Opportunities* de John E. Serieux
- *A Common Thread: Issues for Women Workers in the Garment Sector* de Julie Delahanty
- *Changing Liaisons : Hot Topics in Canadian NGOs' Relationships with CIDA, the Private Sector, Each Other, and their Southern Counterparts*, d'Alison Van Rooy

À L'INTÉRIEUR DE L'INS

publications

Nos plus récentes publications

Rapport canadien sur le développement 2000 ISBN 1-896770-31-2 25 \$
Lire l'article à page 1

Réformer le système financier mondial : Pourquoi? comment? et quand?
ISBN 1-896770-32-0 15 \$

Cet ouvrage contient les études que Roy Culpeper (le président de l'Institut Nord-Sud) et Devesh Kapur ont effectuées sur le rôle des institutions financières internationales dans le secteur financier (Français/Anglais). À commander auprès de Renouf Publishing Co.

Engaging with Civil Society : Lessons for the OAS, FTAA, and Summits of the Americas
de Yasmine Shamsie

Ce document est le premier d'une série d'études sur le rôle des organisations de la société civile dans les plus importantes institutions multilatérales d'aujourd'hui. Disponible sur demande auprès de l'INS; ou téléchargeable de notre site Web à www.nsi-ins.ca/

Vers des réformes économiques participatives en Afrique : En quête de l'autonomisation économique des femmes

Rapport de la réunion régionale du programme REAGA (Réformes économiques et Analyse-genre en Afrique), avril 1999. Disponible sur demande auprès de l'INS; ou téléchargeable de notre site Web à www.nsi-ins.ca/

Time for Work : Linkages Between Paid and Unpaid Work in Human Resource Policy

Rapport sur la gestion économique du Groupe de travail sur le développement des ressources humaines de l'APEC, Conférence sur les liens entre travail salarié et travail non rémunéré dans la politique sur les ressources humaines, mai 1999. Disponible sur demande auprès de l'INS; ou téléchargeable de notre site Web à www.nsi-ins.ca/ ■

Pour commander les publications de l'INS

Le publications de l'Institut sont en vente chez
Renouf Publishing Co. Ltd
5369 ch. Canotek Rd, Unité 1
Ottawa, Canada
K1J 9J3

Tél : (613)745-2665
Fax : (613)745-7660
Courriel : order.dept@renoufbooks.com
Catalogue: www.renoufbooks.com

Faites partie de notre liste d'envoi électronique

Laissez l'INS vous aviser de ses nouvelles publications, de ses activités spéciales et de ses recherches en cours — directement à votre adresse électronique. Il suffit d'envoyer un courriel à dshadid@nsi-ins.ca. Outre vos prénom(s), nom et adresse électronique, indiquez votre titre, l'organisation, l'adresse normale ou postale, et les numéros de téléphone et de télécopieur. Ou abonnez vous en ligne, de notre site Web au www.nsi-ins.ca/fnsi/contact_us/index.html ■